REPUBLIQUE DE DJIBOUTI Unité - Egalité - Paix

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Tél: (253) 35 12 97 Tél: (253) 35.31.97 Tlx: 5811 DJ Fax: (253) 35 58 79 B.P. 453 - Djibouti



وزارة الزراعة والتربية الحيوانية والصيد البحري والمسؤلة عن الموارد المات

تلکس: ۱۱۱ه ج

N° 2 17 /MAEPE-RH

Djibouti, le

0 5 MAR 2015

LE MINISTRE

MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECTUTIF DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCEAN INDIEN

Objet : Demande de renouvellement du statut de partie coopérant non Contractant à la Commission des thons de l'Océan indien (CTOI)

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Conformément à la réglementation en vigueur à la Commission des Thons de l'Océan indien (CTOI), je porte à votre connaissance que Djibouti sollicite auprès de la CTOI, le renouvellement de son statut de coopérant non contractant pour la période 2015.

Par ailleurs, je vous informe que Djibouti reste très attaché à nos engagements visant à respecter les mesures de Conservation et de Gestion en matière de pêche dans le cadre des objectifs de la CTOI.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Exécutif, à l'assurance

de ma considération distinguée.

CC: FAO

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI Unité - Egalité - Paix

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Tél: (253) 35 12 97 Tél: (253) 35.31.97 Tlx: 5811 DJ Fax: (253) 35 58 79 B.P. 453 - Djibouti

جمهورية جيبوتي الوحدة – المساواة – السلام



وزارة الزراعة والتربية الحيوانية والصيد البحرى والمسؤلة عن الموارد المانية

هاتف : ۲۹ ۱۲ ۲۵

تلکس : ۸۱۱ه ج فاکس : ۲۸ ۲۱ ۳۵ ۳۵ (۲۰۳)

N°218 /MAEPE-RH

Djibouti, le

0 5 MAR 2015

LE MINISTRE

Déclaration d'engagement

Le Ministre de la Pêche et de l'économie maritime s'engage au nom du Gouvernement de Djibouti:

A faire respecter les mesures de Convention et de Gestion dans le cadre de la Convention de la CTOI.

A veiller à l'application stricte desdites mesures pour le respect, par ses navires, des mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

En foi de quoi, le présent engagement est établi, pour servir et valoir ce que de droit.

D AWALEH